

30 mars  
2001

489



# nouvelles

Les Centres jeunesse de Montréal

## Le chaos érigé en système!

Page 3



est l'organe officiel  
de la Confédération  
des syndicats nationaux  
(514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours,  
il est tiré à 24 000 exemplaires  
et distribué gratuitement  
dans les syndicats de la CSN  
à travers le Québec.

**Coordination**

Jean-Pierre Paré  
(jean-pierre.pare@csn.qc.ca)

**Rédaction**

L'équipe du Service  
de l'information de la CSN

**Photographes**

Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Clément Allard  
Archives CSN  
Contributions militantes

**Photographie de la couverture :**

Alain Chagnon

**Caricaturiste**

Boris

**Soutien technique**

Lyne Beaulieu

**Conception graphique**

Jean Gladu  
Sophie Marcoux

**Mise en page**

Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Larche

**Numérisation photo**

Jean-Pierre Paré

**Films**

Graphique-Couleur

**Impression**

Les syndiqués CSN  
de l'imprimerie L'Éclaireur  
de Beauceville

**Distribution**

L'équipe du Service de distribution  
de la CSN, avec la collaboration  
de membres du Syndicat de l'alimen-  
tation de Saint-Hyacinthe (CSN), en  
lock-out depuis le 21 juin 1999.

Pour modifier le nombre  
d'exemplaires reçus :

(514) 598-2233  
1601, av. De Lorimier,  
Montréal QC H2K 4M5

**Site Internet de la CSN**

<http://www.csn.qc.ca>

Dépôt légal - Bibliothèque nationale  
du Québec, 2001

Dépôt légal - Bibliothèque nationale  
du Canada, 2001

Port de retour garanti : CSN  
Envoi de poste  
publication  
no de convention : 1435388

**BILLET**  
Jean-Pierre  
Paré

# Le Mur de Québec

L'Histoire a parfois de ces ironies tellement uniques et admirables que l'on se surprend à souhaiter en rencontrer un jour l'auteur invisible pour lui rendre hommage. Du grand art.

Pendant près de trente ans, de 1961 à 1989, la propagande américaine et capitaliste nous a présenté le Mur de Berlin comme le symbole suprême, et suprêmement honni, de la servitude, de l'esclavage, de la domination de l'homme par le pouvoir tyrannique des méchants « communnisssses », c'est-à-dire du Diable en personne. C'était un mur composé à plus de quatre-vingt-dix pour cent d'une simple clôture Frost surmontée d'un peu de bar-

belés. En 1963, John F. Kennedy avait même poussé l'opportunisme jusqu'à aller y scander son célèbre « Ich bin ein Berliner », poussant la Guerre froide à son paroxysme, et le monde au bord du gouffre nucléaire.

Or, aujourd'hui à Québec, au Sommet des Amériques, ce sont ceux-là mêmes qui hier stigmatisaient avec acharnement le Mur de Berlin, tous ces maîtres du grand capital qui ambitionnent de devenir maîtres du monde, et qui y réussissent graduellement grâce à la collusion de nos élus, ce sont eux qui sont obligés de se terrer derrière un mur de ciment et de clôture Frost, un mur de douze pieds surmonté de bar-

**bunker [bunkɛʁ] n. m.** Casemate. - Par ext. Construction, habitation très protégée. *Le bunker du Sommet des Amériques à Québec.*



belés, pour y assouvir leur insatiable soif de profits dans un accord continental de libre-échange tout à leur avantage.

Mais pourquoi ressentent-ils donc la nécessité de se terrer ainsi comme des Hell's Angels dans leur bunker ? Qu'ont-ils donc de si pernicieux, de si honteux, à cacher aux yeux des populations ?

Leur cupidité ? Leur soif de pouvoir ? Leurs magouilles inavouables ? Leur mépris des populations concernées ?

Ou serait-ce le fait que tout ce cirque démontre une fois de plus que leurs intérêts sont opposés aux nôtres ?

## Il y a 19 ans déjà...



Photo : Archives CSN

## Tous ensemble contre la crise !

Trente mille personnes provenant des centrales syndicales et des groupes populaires avaient bravé la pluie pour une manifestation dans les rues de Montréal. Ils protestaient contre la hausse du chômage, l'augmentation de la pauvreté et la détérioration des conditions de vie et de travail. C'était le 3 avril 1982. Cette grande mobilisation a recueilli un large appui dans la population et permis la mise en place de véritables coalitions populaires et syndicales dans toutes les régions. C'est à cette occasion qu'avait été produit le macaron *Tous ensemble*.

## Les Centres jeunesse de Montréal

# Le chaos érigé en système !

Henri Goulet

Les Centres jeunesse de Montréal (CJM) célébreront leur dixième anniversaire en 2002. Une bien brève histoire qui a toutefois été ponctuée de nombreux rebondissements, surtout depuis les trois dernières années. En effet, depuis la désormais célèbre saga de la fermeture du centre de réadaptation Boscoville en 1998, en passant par la toute récente enquête ministérielle de l'automne dernier — provoquant la démission du directeur général, Yvon Guérard —, puis par la demande de mise sous tutelle effectuée par la coalition syndicale en janvier dernier, les événements se bousculent et font la preuve par l'absurde de l'échec le plus total d'une philosophie de gestion qui a oublié la mission première de l'organisme : les services directs à plus de 8000 jeunes et familles en détresse.

**D**epuis sa création en 1992, ce nouvel organisme recevait le mandat d'assurer tous les services psychosociaux et de réadaptation aux enfants en difficulté. Auparavant, ils relevaient de plusieurs organismes autonomes et du CSSSMM. Tâche herculéenne s'il en est une, le tout nouveau conseil d'administration s'est immédiatement mis au travail pour regrouper, sous une même entité, pas moins de treize établissements différents, chacun possédant un enracinement géographique particulier, une tradition clinique bien spécifique, un personnel depuis longtemps habitué à fonctionner localement en équipes multidisciplinaires et une facilité d'adaptation des programmes selon les besoins du moment. Jusqu'à l'imposition du « virage milieu » en 1998, l'intégration s'est relativement bien déroulée. Depuis, c'est le cauchemar.

### Génocide institutionnel

La nouvelle philosophie imposée par l'ancien directeur, Yvon Guérard, a laissé une organisation en lambeaux. La

pierre angulaire de cette philosophie s'est articulée autour d'un concept, le « virage milieu », visant ni plus ni moins à faire table rase de tout ce qui existait avant. L'enquête ministérielle publiée en novembre 2000 — le rapport Bartkowiak —, révèle que le directeur général a délibérément cherché à provoquer le chaos pour réformer l'institution : « Il faut rendre impossible le retour en arrière, écrivait-il. L'organisation se fossilise, compte tenu de la résistance naturelle au changement. Pourtant, il existe un moyen de sortir de cette impasse : détruire le système de façon créatrice sans parachute aucun. Il s'agit de poser un geste d'anarchie éthique. » Les résultats ne se feront pas attendre. Toutes les barrières traditionnelles éclatent et le déracinement prend les allures d'un génocide institutionnel. En quittant le bateau en décembre dernier, Yvon Guérard a légué tout un héritage : un organisme en équilibre budgétaire... mais criblé de conflits.



(Photos Alain Chagnon)

Le nouvel exécutif intérimaire du STTCJM-CSN.

### À bout de souffle

« On vit des moments très difficiles, déclarait le 20 février la directrice générale par intérim, Mme Pierrette Lalonde, aux membres du conseil d'administration. Il faut faire une pause, prendre du recul, s'arrêter quelque temps pour régler la question des négociations locales afin de rétablir un meilleur climat de travail. On ne peut plus continuer les plans d'action, les chantiers cliniques et autres comités sans la collaboration de tous les intervenants. » Cette analyse exprime bien l'état de désarroi qui règne chez les membres — bénévoles — du conseil d'administration qui souhaiteraient bien pouvoir concentrer leurs énergies sur la mission première de l'organisme. On est loin du jardin de roses promis par l'ancien directeur général.

### La tactique de la terre brûlée

Entre janvier et octobre 1998, pas moins de 1000 employés changent de port d'attache. Deux mille enfants devront changer d'intervenant principal en moins de deux ans. Le

rapport Bartkowiak est lapidaire : des dossiers-clients sont oubliés et ne font l'objet d'aucune intervention durant une année entière.

Le président intérimaire du nouveau Syndicat des travailleuses et travailleurs des Centres jeunesse de Montréal (STTCJM-CSN), Daniel Searle



Daniel Searle

le, est catégorique : « En faisant *tabula rasa* de toutes les expertises accumulées depuis des années, en imposant la dispersion des équipes de travail, en introduisant des formules suicidaires comme la mixité où on mélange des gars avec des filles et des enfants avec des adolescents, les administrateurs ont peut-être atteint leur damné équi-

libre budgétaire, mais ils ont foutu le bordel le plus total dans l'organisation. »

Pour cet éducateur cumulant une bonne vingtaine d'années d'expérience en réadaptation auprès des jeunes et partisan de la mise sous tutelle de l'organisme, il est étonnant de constater que les intervenants parlent encore avec passion de leur travail et qu'ils soient encore animés d'une énergie et d'une vitalité impressionnantes. Sauf que la lassitude saute aux yeux. « S'il y a un tel déficit d'espoir chez les intervenants, c'est parce qu'il y a un profond déficit de leadership. »

### **Clientèle et personnel déboussolés**

Le rapport Bartkowiak confirme ce désarroi : « Ce sont les agents sociaux affectés aux centres jeunesse qui connaissent le plus haut taux de détresse psychologique dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les caractéristiques de la tâche des agents sociaux justifient la nécessité d'accorder au soutien professionnel une place prépondérante. »



**Bernard Giguère**

Bernard Giguère, éducateur à Cité des Prairies et secrétaire du STTCJM, est intarissable sur les conséquences néfastes de cette gestion technocratique érigée en dictature : « La direction gère des tableaux de bord. Elle plaque une théorie clinique sur une réorganisation administrative sans vision à long terme

et sans considération pour les intervenants. Pourtant, les conséquences sont tellement évidentes : perte du sentiment d'appartenance, perte de l'identité professionnelle, perte de motivation et de mobilisation. L'effet sur les jeunes est direct. Taux de placement plus élevé, durée moyenne de séjour plus longue, non-fermeture de dossiers et taux plus élevé de "udiciarisation". »

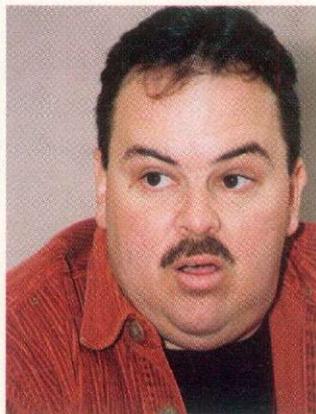
Il insiste aussi sur l'importance de la continuité des interventions auprès d'un même jeune. Seules la continuité et la stabilité sont en mesure d'assurer l'encadrement professionnel nécessaire en réadaptation et en réhabilitation. Selon lui et, selon les enquêtes effectuées depuis deux ans aux CJM, cette base n'est pas présente.

### **Rétablir la confiance**

Au conseil d'administration du 20 mars, un revirement semblait se dessiner. Le processus de sélection d'un nouveau directeur général a été enclenché et 14 des 17 comités mis en place pour corriger la situation de crise sont « en mode hold » à cause du boycott lancé par les organisations syndicales. La médiation est amorcée et le conseil d'administration semble décidé à suivre de près son déroulement. Malgré les implications sérieuses d'une telle halte, tout porte à croire que les administrateurs sont à présent déterminés à rétablir le climat de confiance, tâche qui va nécessiter patience, doigté et écoute parce que les blessures sont profondes.

# Des constats alarmants

**Les membres du comité exécutif intérimaire du tout nouveau syndicat cumulent une longue expérience aux CJM. Ils se sont rendus disponibles pour analyser la situation.**



**Éric Péloquin, éducateur et vice-président, clinique (Foyer Wilfrid-Saint-Louis)**

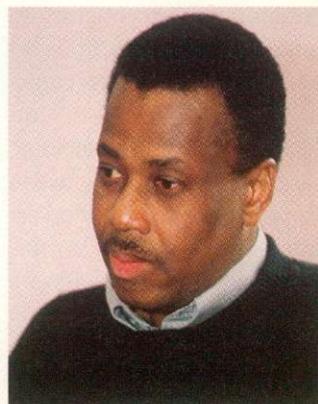
« Le sous-financement des CJM est évident. Le manque de personnel en réadaptation occasionne des surcroûts de travail. On a demandé au ministère d'injecter de l'argent. La réponse a été non. Devant ce refus, une réorganisation s'impose mais, cette fois, pour accentuer les services à la clientèle et pour soulager le fardeau des intervenants. »



**Éric Bouchard, agent de relations humaines et vice-président, psycho-social (Liste de rappel)**

« La surcharge de travail est un problème crucial. Pour faire un travail de qualité, une moyenne de 12 à 15 dossiers

est acceptable. Actuellement, elle tourne autour de 25 dossiers. L'engorgement, les listes d'attente, la non-fermeture des dossiers nous grugent constamment. La qualité des services est sacrifiée au profit de priorités purement administratives. On mise sur le curatif et sur l'image. Sauf que les problèmes des jeunes ne se règlent pas pour autant. Les mêmes jeunes nous reviennent constamment, accentuant le sentiment d'échec chez les intervenants. »



**Louis Carlo Cantave, cuisinier et vice-président, soutien (Mont Saint-Antoine)**

« L'employeur cherche à imposer un seul et même beau portrait de famille. Cette volonté malade de standardisation ne marche pas. Il est impossible de fonctionner exactement de la même façon partout. J'ai travaillé à Villa Notre-Dame-de-Grâce, à Dominique-Savio et au Mont Saint-Antoine. À chaque place, il y a des particularités, mais on impose la normalisation. »

**« La détresse est profonde  
et l'absentéisme est chronique.  
Les demandes de congé se multiplient.  
La profession n'attire plus les jeunes. »**



**Claire Langlois,  
éducatrice  
et trésorière (Rosalie-Jetté)**

« Le non-respect de la clientèle et du personnel résume bien l'attitude de la direction. Il n'y a aucune place pour l'écoute. On ne tient pas compte de l'expertise des intervenants, comme s'ils n'étaient pas concernés par les transformations et les réorganisations. Tout se passe comme si on avait oublié la mission de l'organisme. On administre les CJM comme une shop : un trou, une vis. Il n'y a plus d'intérêt pour parler des jeunes. À cause du désarroi qui règne, l'intérêt pour la réunion d'équipe hebdomadaire est disparu. »



**Marielle Beaulieu,  
éducatrice et présidente,  
comité liste de rappel  
(Mainbourg)**

« La précarité a des répercussions directes sur les services. C'est une forme de non-respect des jeunes parce que la durée des interventions est trop courte. Manque de respect aussi pour le personnel parce que les déplacements sont tellement fréquents que le suivi devient impossible. Cette instabilité est source de frustrations, autant chez les jeunes que chez le personnel. Recevoir un téléphone à 5 heures du matin pour se présenter au travail à 7 heures, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une personne fonctionne comme ça à longueur d'année. »



**Hélène Pilote,  
éducatrice et vice-présidente,  
action-information  
(Habitat Soleil)**

« Fusions et nouvelles orientations ont été imposées par l'administration. On a refusé de considérer notre expertise, accentuant la démotivation au travail. La détresse est profonde et l'absentéisme est chronique. Les demandes de congé se multiplient. La profession n'attire plus les jeunes. Il y a des départs à répétition, surtout vers le milieu scolaire où le travail est plus encadré. Les intervenants sont surtout occupés à se chercher des portes de sortie. »



**Josée Ayotte,  
éducatrice et vice-présidente  
(Mainbourg)**

« La planification à long terme n'existe tout simplement pas. C'est l'improvisation constante qui exprime le mieux la philosophie de gestion des administrateurs. On nous a dit clairement qu'il fallait oublier tout ce qu'on avait fait, que nos pratiques n'étaient pas bonnes. Pour un professionnel qui croit à son travail, ce n'est pas très valorisant et surtout pas très respectueux. »

**« Ils ont tout chamboulé et réorganisé à leur façon. Ils ont déraciné des cultures, des façons de faire spécifiques à chaque établissement. Ensuite est venue la frénésie des regroupements. »**



**Jean-Philippe Grad est éducateur à Cité des Prairies et représente la mission jeunesse à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).** Pour lui, la crise s'explique par le modèle de gestion : « Ils ont standardisé les programmes et ont cherché à normaliser des modèles

d'intervention, éliminant ainsi ceux qui avaient fait leur preuve dans les différents centres. Ils ont tout chamboulé et réorganisé à leur façon. Ils ont déraciné des cultures, des façons de faire spécifiques à chaque établissement. Ensuite est venue la frénésie des regroupements. Ils ont regroupé les jeunes en deux groupes d'âge, les 6-12 ans et les 12 ans et plus, de sorte qu'on se retrouve aujourd'hui avec un jeune de 12 ans dans la même unité qu'un jeune de 18 ans. Ils ont aussi imposé la mixité, des gars avec des filles. Tout ça sans consulter les intervenants et sans même demander l'avis du conseil d'administration. L'échec était inévitable. »



**Marie-Claude Bourdages, responsable du comité liste de rappel CSN.** Jeune éducatrice, cinq ans d'expérience, elle est toujours sur la liste de rappel. Elle travaille actuellement au site Décarie, anciennement Villa Notre-Dame-de-Grâce, centre fermé il y a quatre ans et rouvert récemment par

manque de places en hébergement pour les jeunes filles de 12 à 18 ans.

« L'instabilité est chronique. Le personnel est en constant mouvement. Être sur la liste de rappel, ça peut vouloir dire travailler cinq jours auprès de cinq clientèles différentes et dans cinq unités différentes, situées aux quatre coins du territoire. Une journée en encadrement intensif avec des filles, l'autre en globalisant avec des garçons. Une journée à l'école comme éducateur à l'externe, l'autre comme éducateur scolaire. Le suivi et la continuité sont inexistantes. Si le personnel régulier est épuisé, imaginez les gens qui sont sur la liste de rappel ! On peut se faire appeler de 5 heures le matin à 11 heures le soir, 7 jours sur 7, pour travailler de Pierrefonds à Pointe-aux-Trembles. Je ne sais pas encore si je vais rester au CJM. »

## **Portrait des Centres jeunesse de Montréal**

**Les CJM sont le résultat de la fusion de 13 établissements, comprenant le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain et les principaux centres de réadaptation suivants :**

- Boscoville (fermé en 1998, maintenant rouvert pour location d'espaces aux CJM de la Montérégie et des Laurentides)
- Carrefour des jeunes de Montréal
- Cité des Prairies
- Dominique-Savio
- Mainbourg (fermé et fusionné à Dominique-Savio)
- Habitat Soleil
- La Clairière
- Marie-Vincent
- Mont Saint-Antoine
- Rose-Virginie-Pelletier
- Villa Notre-Dame-de-Grâce
- Rosalie-Jetté (centre de réadaptation pour mères en difficulté d'adaptation)

Les CJM gèrent aussi les ressources intermédiaires : 23 foyers de groupes publics et une vingtaine de foyers privés qui sous-traitent les services aux CJM.

Quelque 2800 employés œuvrent dans les CJM. Environ 1800 interviennent directement auprès des jeunes en difficulté à titre d'intervenants sociaux (520), d'éducateurs spécialisés (1200) et de professionnels (75). Le personnel comprend aussi 400 em-

ployées de bureau et 600 employés de soutien.

Avant le vote ordonné en juin dernier, 21 unités syndicales différentes étaient reconnues aux CJM. À la suite de ce vote où la CSN est sortie largement majoritaire, il existe dorénavant un seul grand syndicat en trois sections (clinique, soutien et employés de bureau). Actuellement, il y a contestation sur ce regroupement en trois unités. L'appel doit être entendu en mai et juin.

Services sociaux à la jeunesse

# La politique CSN élaborée par la base

Benoit Aubry

Ce sont les travailleuses et les travailleurs directement impliqués dans les services sociaux à la jeunesse qui ont façonné la base de la politique qu'entend adopter la CSN en cette matière.

Au cours d'un forum réunissant des délégués des syndicats de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) et de la Fédération des professionnelles (FP), les 15 et 16 mars à Montréal, quelques centaines de participant-es ont débattu en profondeur des multiples aspects de ce dossier particulièrement lourd de conséquences.

Six thèmes ont été privilégiés : les problèmes sociaux, une question de santé ; l'organisation des services sociaux à la jeunesse et la question des structures ; les services de première ligne et l'approche prévention-promotion : la question des CLSC ; l'intervention psychosociale, la protection de la jeunesse et les jeunes contrevenants ; la réadaptation : une mission à maintenir et des services à consolider ; les ressources humaines : organisation du travail, soutien clinique et formation.

Ces travailleuses et travailleurs œuvrant en centres jeunesse, CLSC, régions régionales, CDPDJ (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) et ailleurs, ont mis cartes sur table. Ils ont décrié le piètre sort

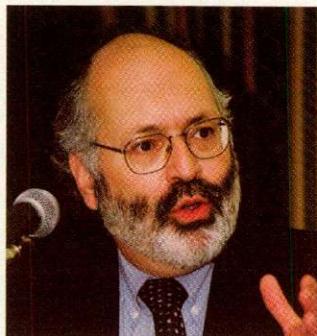


Discussions en atelier au Forum CSN sur les services sociaux à la jeunesse.

maintenant réservé à une certaine jeunesse éprouvant de graves difficultés et leurs conditions de travail relevant souvent de la haute voltige. D'autre part, ils ont désigné les pistes de redressement souhaitées, indispensables à la mise en place d'une politique gouvernementale plus cohérente.

## La réalité des services

Le président de la CSN, Marc



Marc Laviolette

Laviolette, a noté : « ... il est permis de se demander sérieusement comment les générations à venir jugeront notre société, si on ne s'attaque pas au plus vite à la pauvreté et à la dégradation des services sociaux à la jeunesse. [...] Cet outil (le forum) est es-

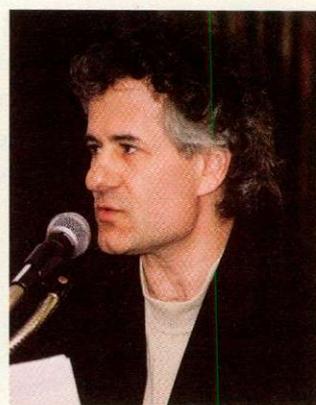
sentiel pour la CSN parce qu'il nous permettra d'être pro-actif, de prendre position sur l'ensemble de la situation dans les services sociaux à la jeunesse. Vos fédérations et la CSN pourront dorénavant intervenir avec une plus grande cohérence et une plus grande crédibilité, parce que la politique est fondée sur la réalité des service. »



Louis Roy

Louis Roy, président de la FSSS, a enchaîné : « Vous voulez qu'on monte le ton ? Vous voulez changer de direction, lutter contre le courant ? C'est ce que nous ferons tous ensemble, nous, les "survivors", avec toute l'énergie qu'il nous reste. »

Pour Michel Tremblay, président de la FP, « c'est as-



Michel Tremblay

sez la "structurite", assez les protocoles sur papier, assez l'appauvrissement des familles, assez le citron pressé dans les écoles, assez les compressions, assez les coupures. Les listes d'attente actuelles sont inacceptables. Les conditions de travail actuelles sont inacceptables. Le gouvernement a des obligations qu'il doit respecter ».

La vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, avait donné le ton, en début de forum, en constatant que « les interventions gouvernementales sont faites de façon éclatée, sans vision d'ensemble. On assiste plus souvent qu'autrement à de la gestion de crises ».

Au cours des prochains mois, le projet de politique, amorcé il y a deux ans, et davantage élaboré par le forum, sera acheminé vers les instances de la FSSS et de la FP, pour finalement être entériné par le conseil confédéral.

Tout le processus de révision de cette politique et l'ensemble des travaux du comité ad hoc ont été coordonnés par Hélène Choquette, du Service des relations du travail de la CSN.

des états généraux du français

# L'importance de dire qui nous sommes

Lucie Laurin

Pendant que l'Alberta marque sa préférence pour l'apprentissage par les étudiants de l'espagnol ou du mandarin plutôt que du français — qui demeure pourtant l'une des deux langues officielles du Canada —, le Québec, lui, cherche le moyen de demeurer français tout en assurant à sa minorité anglophone les meilleures conditions d'épanouissement.

À cette fin, la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec organisait, les 24 et 25 mars, un colloque international sur la diversité culturelle et les politiques linguistiques dans le monde. D'éminents spécialistes vinrent analyser, comparer, expliquer et commenter la situation du français et d'autres langues au sein de divers pays et dans le monde.

Il fut rassénérant d'apprendre qu'après avoir recouvré son autonomie en 1980, la Catalogne, qui compte six millions d'âmes, réussit à faire passer l'usage du catalan de 53 à 75 pour cent grâce à de solides mesures de soutien ; et qu'Israël, qui compte également six millions d'habitants et qui est entouré d'arabophones, a ressuscité et imposé l'hébreu comme langue commune en se dotant de l'un des meilleurs systèmes d'éducation pour intégrer les immigrants.

Mais il fut inquiétant d'entendre dire que sous l'Union européenne, l'anglais s'est répandu dans les échanges économiques, les entreprises multinationales, l'enseignement et même l'administration des États et ce, sans aucune contrainte.

## Vive les esprits libres !

Tandis que la plupart des invités représentaient un organisme ou un État et de ce fait étaient liés par leur titre, deux

conférenciers, qui occupèrent autrefois de prestigieuses fonctions, se démarquèrent par leur liberté de parole : Jean-Louis Roy, ancien secrétaire général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, et



Des représentants de la Catalogne, de la France, de Belgique, de Porto Rico et de Finlande sont venus parler des politiques linguistiques dans leur pays. Au centre, l'animatrice Françoise Guénette.

Norman Spector, ancien ambassadeur du Canada en Israël.

Le premier, qui intervenait sur le rôle de la Francophonie, y alla d'un discours enflammé sur l'appauvrissement et l'analphabétisme croissants de la majorité francophone qui, rappela-t-il, se trouve en Afrique. « En l'an 2020, lança-t-il, le Sud comptera 280 millions de francophones de moins de 20 ans contre 24 millions au Nord. »



Photos : Clément Allard

D'où sa conclusion qu'à défaut d'ouvrir les frontières entre pays francophones du Nord et du Sud, la Francophonie n'a aucun avenir.

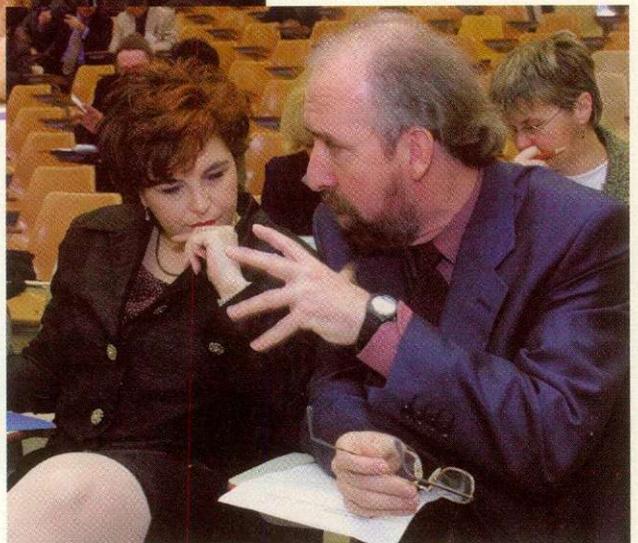
Le second conférencier, Juif anglophone, osa condamner les accusations de nazisme proférées par des anglophones à l'encontre de la loi 101 et suggérer que le Québec ne finance qu'un seul système collégial francophone ; il plaida pour « un nationalisme inclusif basé sur le français comme langue

commune de tous les Québécois », un modèle appliqué en France « où la communauté juive a prospéré en toute liberté ».

## Renverser la vapeur

Au cours d'un débat sur l'image peu reluisante de la politique linguistique du Québec, un consensus apparut sur l'importance de démanteler quelques mythes et commencer à nommer la réalité, faire connaître nos réussites, parler de la loi 101 comme d'une loi de partage de notre héritage, expliquer que chez nous, les institutions et la culture anglophones, loin d'être seulement tolérées, font partie de notre identité.

« Nous allons proposer un plan stratégique de 25 ans pour créer un Québec français avec des composantes intégrées », a conclu Gérald Larose.



Le gouvernement péquiste orchestre un concert de comptines lénifiantes qui justifient son inertie en matière linguistique et la ministre Diane Lemieux déclare que « l'État n'est rien sans les citoyens ». La Commission des états généraux aura-t-elle le courage de proposer un véritable engagement de l'État en faveur du français ? Et si oui, sera-t-elle écoutée ?

Fermeture temporaire de la scierie Bowater

# Solidarité exemplaire à Maniwaki

Henri Goulet



La Haute-Gatineau, comme l'ensemble de la région de l'Outaouais, a été le berceau historique de l'industrie forestière au Québec. Les légendes et chansons entourant la force du bûcheron, draveur et contremaître Jos Montferrand (1802-1864) sont bel et bien enracinées dans l'histoire fascinante de cette région. En 1880, l'Outaouais représentait 80 pour cent de toute la production forestière au Québec. À Maniwaki, au confluent de la Gatineau et de la rivière Désert, centre névralgique de la CIP depuis 1925, en saison d'abattage, la compagnie embauchait des équipes pouvant aller jusqu'à 4000 hommes. C'était la belle époque. La CIP a déserté la région au début des années 90. La compagnie Bowater rachetait la vieille scierie et relançait les opérations en 1998. Avec 150 employés, elle fonctionne en dents de scie, selon les aléas du marché du bois d'œuvre, entièrement déterminé par le marché américain.

Le 23 février, la compagnie annonçait la fermeture de la scierie et du centre d'écorçage. Une première réduction de la production, touchant les 50 employés du quart de nuit, avait déjà été effectuée le 6 octobre 2000. Raison économique : l'effondrement du marché du bois d'œuvre aux États-Unis. Raison politique : la compagnie Bowater veut construire une nouvelle scierie pour remplacer l'usine désuète, un projet évalué à 18,6 millions de dollars. Elle en profiterait alors pour regrouper, sur un même site, et la scierie et le centre d'écorçage qui se trouvent actuellement aux deux extrémités de la ville, multipliant les opérations de transport du

bois. Qui dit usine moderne dit aussi hausse de la capacité de production. Ce qui requiert davantage de matière première. Les dirigeants de la compagnie exigent donc du ministère des Ressources naturelles un nouveau quota de coupe (CAAF) d'au moins 50 000 mètres cubes pour, le temps venu, produire à pleine vapeur.

## Les syndiqués s'activent à relancer l'usine

Depuis la fermeture, les employés syndiqués de la scierie de Maniwaki (CSN) n'ont pas ménagé les efforts pour relancer l'usine. En 12 jours seulement, leur pétition a recueilli plus de 7000 noms et l'opéra-

tion de signature se poursuit toujours.

En conférence de presse à Maniwaki le 20 mars, le président du syndicat, Éric Plouffe, a tenu à remercier la population, les autres syndicats CSN et les organismes de toute la région de la Haute-Gatineau pour ce beau geste de solidarité, tout en insistant sur le fait que les syndiqués n'accepteront jamais d'assister béats au transfert de la ressource en dehors de la région : « Les rumeurs sont de plus en plus persistantes sur un nouveau promoteur dans le dossier qui projetterait de construire une scierie à Masson. Ce projet est inacceptable parce que cette nouvelle scierie viendrait gruger notre

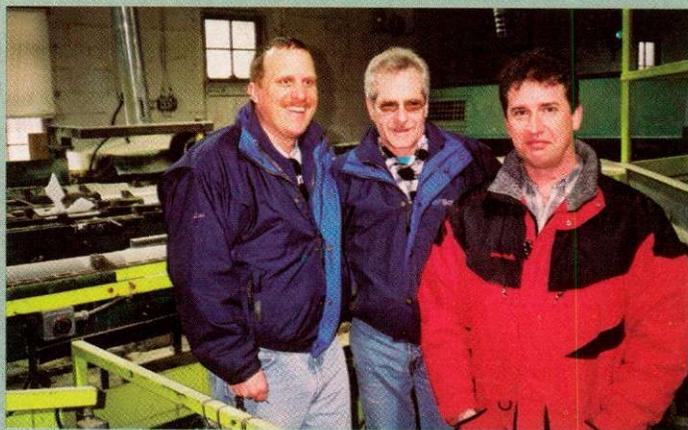
ressource. Le bois ne doit pas sortir de la région pour aller se faire transformer ailleurs. C'est notre seule ressource et elle fait vivre, indirectement, environ 800 personnes à Maniwaki. Le ministre Brassard n'a pas le choix : il doit débloquer les 50 000 mètres cubes réclamés par la compagnie pour activer la construction de la nouvelle usine. »

## Rencontrer les ministres responsables

Le syndicat, appuyé par le Conseil central de l'Outaouais, exige une rencontre avec le ministre responsable de la région, Sylvain Simard, dès que ses nouvelles fonctions au Conseil du trésor lui accorderont un moment de répit. De son côté, la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (FTPF-CSN), fait pression pour rencontrer le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, afin de dénouer le litige principal, c'est-à-dire l'octroi d'un nouveau quota de coupe. Selon les données disponibles, il y aurait 150 000 mètres cubes de résineux encore disponibles dans la région.



Les membres du comité exécutif du syndicat : Luc Éthier, vice-président (griefs) ; Michel Lafrance, vice-président (santé-sécurité) ; Éric Plouffe, président ; Pierre Gaudette, trésorier et Jacques Marenger, secrétaire.



Trois membres du comité exécutif du syndicat à leur poste régulier de travail. Ici, le travail se fait exclusivement à la main. Entre 45 et 48 pièces à la minute doivent être tournées et sciées, pour un total de 200 000 pieds de bois par jour par quart de travail de 9 heures.

# Nos choix de société soumis aux désirs du capital

Jean-Pierre Larche

La mondialisation néolibérale est une menace pour nos services publics. Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du transport en commun ou de la distribution énergétique, entre autres, la privatisation, la déréglementation et la libéralisation sont la norme dans les accords commerciaux internationaux.

Plutôt que d'ouvrir les marchés pour un type particulier de marchandises, les négociations commerciales multilatérales

portent en effet sur l'ensemble des biens et services dont certains sont dans un premier temps exclus expressément des accords. C'est ce qu'on appelle les exceptions. Ces exceptions sont vouées à être renégociées dans l'objectif ultime de briser toute barrière au commerce et à l'investissement.

C'est d'ailleurs ce qui se produit au sein de l'ALENA : une commission permanente mène les discussions en vue de



faire tomber de plus en plus d'entraves au commerce et à l'investissement transfrontaliers.

L'accord créant une ZLEA ne constituerait pas en lui-même une menace à ce niveau puisqu'il serait calqué sur l'actuel ALENA et que ce sont bien davantage les investisseurs américains que les Costari-

cains ou Haïtiens qui risquent de s'emparer un jour des marchés publics canadiens. Toutefois, la ZLEA s'inscrit dans une stratégie néolibérale globale et globalisante, qui vise à imposer à tous les pays le modèle économique de nos plus proches voisins du Sud, où les services publics sont largement privatisés.

## Santé et éducation sous le bistouri Le Conseil des Canadiens s'inquiète

Louis-Serge Houle

Selon le Conseil des Canadiens, la ZLEA étendrait éventuellement aux Amériques tous les points de l'accord général sur le commerce des services, en discussion actuellement à Genève, sous les auspices de l'OMC.

Le conseil avait d'ailleurs alerté la population, en rendant public un rapport établissant que les services sociaux et de santé, de même que ceux de l'éducation post-secondaire, de la culture, de l'environnement et des services de garde, font actuellement l'objet de discussions dans le cadre des négociations sur la ZLEA. Ce serait même le représentant du Canada à cette table de discussions qui dirigerait les pourparlers. En vertu des termes de cet accord, les entreprises transnationales disposeraient de nouveaux droits leur per-

mettant de concurrencer et même de remettre en question tous les services financés publiquement par les gouvernements.

L'objectif de la ZLEA est de reprendre les principaux articles des accords existants dans les Amériques, dont l'ALENA et le MERCOSUR. Ce sont ces articles qui permettent la mise en place du Programme d'ajustement structurel, qui a amené des pays d'Amérique du Sud à diminuer les dépenses publiques dans les programmes sociaux et à abandonner les programmes universels de santé et d'éducation.

C'est cette même logique néolibérale qui a poussé les gouvernements du Québec et d'ailleurs au Canada à sabrer dans les budgets des programmes de santé et d'éducation depuis 1995.

## Éducation et mondialisation : quel rapport ?

France Désaulniers

Selon *Le Courrier de l'UNESCO* de novembre 2000, le secteur de l'éducation représente un « marché » de 2000 milliards de dollars. Pas étonnant alors que les tenants du néolibéralisme soient si intéressés à libéraliser ce marché rêvé pour leurs futurs investissements...

La question du partage des coûts de l'éducation, entre l'individu et la société, est vivement débattue dans plusieurs pays. Des données de l'OCDE indiquent que la part du financement des établissements en provenance du secteur privé est en hausse.

### Quelques exemples éloquentes

- En Nouvelle-Zélande, les droits de scolarité sont maintenant fixés par les institutions ;
- en Australie, la contribution des étudiantes et des étudiants est modulée selon la discipline étudiée ;
- aux Pays-Bas, l'aide financière est limitée dans le temps ;
- aux États-Unis, des allègements fiscaux sont accordés pour de l'enseignement supérieur.

Les enjeux pour l'éducation publique sont immenses, les impacts de cette mondialisation de l'éducation commencent déjà à se faire sentir.

### Pourquoi ne pas éduquer la mondialisation ?

Les syndiqués de Cargill à Baie-Comeau

# Une importante victoire, mais la bataille continue

Michel Crête

**Archer Daniels Midland-Ogilvy, Grantech, McDonald's et maintenant, Cargill : les multinationales américaines n'acceptent pas et refusent de s'adapter aux lois et réglementations canadiennes et québécoises en relations de travail. Il pourrait même en coûter quatre millions de dollars au géant de l'alimentation et des céréales Cargill pour avoir enfreint le Code canadien du travail à ses installations portuaires de Baie-Comeau, où une quarantaine de travailleurs sont en lock-out depuis plus d'un an.**

**S**ecrétaire général de la Fédération des employées et employés de services publics de la CSN (FEESP-CSN), François Juneau jubilait, le 15 mars. Accompagné du président et du



François Juneau

vice-président du syndicat des travailleurs de Cargill, Gilbert Saint-Laurent et Camille Roy, il sortait des audiences du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à Montréal. L'organisme venait tout juste de préciser, à l'unanimité, une de ses décisions antérieures : obligation est faite aux employeurs d'utiliser du personnel syndiqué lors d'un conflit de travail afin qu'on puisse assurer la libre circulation des céréales.

## Un dossier complexe

Pour bien comprendre toute cette histoire, il faut remonter à 1998. L'article 87.7(1) vient amender le Code canadien du travail : durant une grève ou un lock-out, « l'employeur du secteur débardage... », ses employés et leur agent négociateur sont tenus de maintenir leurs activités liées à l'amarrage et à l'appareillage des navires céréaliers aux installations terminales ou de transbordement

agrées, ainsi qu'à leur chargement et leur entrée dans un port et leur sortie d'un port. » Aux yeux du gouvernement, les céréales sont considérées comme un service essentiel.

Novembre 1998 : Cargill fait parvenir son avis de négociation. Janvier 1999 : début des pourparlers en vue du renouvellement de la convention collective. L'employeur tergiverse. Le 28 mars 2000, c'est le lock-out. Depuis, l'entreprise poursuit ses activités portuaires avec des employés cadres et des sous-traitants, malgré l'obligation qui lui est faite de recourir à du personnel syndiqué. Dès le 30 mars 2000, Cargill procède à l'amarrage,

l'appareillage et le chargement du céréalier *Mariupol*, à son entrée et à sa sortie de ses installations portuaires de Baie-Comeau, avec des cadres et des sous-traitants. Le syndicat s'en plaint au CCRI : Cargill enfreint l'article 87.7(1).

## Première décision unanime du CCRI

Le 23 juin 2000, lors d'une première décision unanime, le CCRI ordonne à Cargill de respecter l'article 87.7(1). Mais la compagnie continue d'utiliser du personnel cadre et des sous-traitants durant le conflit. Le syndicat revient à la charge. Le 15 mars, le CCRI vient confirmer que durant le conflit, les travaux doivent être effectués par du personnel syndiqué. Selon François Juneau, « Cargill doit quatre millions de dollars aux travailleurs de Baie-Comeau pour du salaire perdu, les assurances, le régime de retraite et des dommages qu'on

leur a causés. Nous allons en arbitrage pour qu'ils reçoivent leur dû. » À ce jour, Cargill n'a toujours pas rappelé les syndiqués au travail. Le syndicat vient à nouveau de s'adresser au CCRI pour ensuite se présenter en Cour supérieure. Il veut entreprendre diverses poursuites contre Cargill.

## Les négociations reprennent

Par ailleurs, du 17 au 20 avril, employeur et syndicat reprendront les pourparlers en présence du médiateur spécial du fédéral.

« Tant Cargill que tout autre opérateur d'élévateurs à grain ne pourra plus se servir impunément de l'article 87.7 du Code pour briser un syndicat et ne pas négocier de bonne foi durant un conflit. Notre victoire en est une pour tous les travailleurs des ports du Canada », a conclu François Juneau.





(Photo Alain Chagnon)

## Une heure sur Marcel Pepin

Les productions Virage, à qui on doit, entre autres, les cinq films qui ont marqué le 75<sup>e</sup> anniversaire de la CSN, sont actuellement en plein tournage d'un film d'une heure sur l'ancien président de la CSN, Marcel Pepin, décédé le 6 mars 2000. C'est au réalisateur Pierre Duceppe, un vieux routier de Radio-Canada et de Radio-Québec, que Monique Simard et les productions Virage ont confié la réalisation de cette biographie. Les témoignages de plusieurs camarades de lutte de Marcel Pepin ont été recueillis, comme ceux du président de la CSN Marc Laviolette qui commençait à militer à la CSN en 1976, l'année où Marcel Pepin quittait la présidence après onze ans. L'émission sera diffusée sur les écrans de télévision à l'automne et reprise à l'hiver 2002.

M.R.

### Longueuil

## 23 employés en grève à la Résidence Clair Matin

En grève depuis le 20 mars, les 23 employés de la résidence pour personnes âgées Clair Matin, à Longueuil, se battent pour protéger leur emploi et obtenir de meilleures conditions salariales. En effet, ce centre d'hébergement privé, situé sur la rue Lévis, désire pouvoir recourir, quand cela lui plaira, à du personnel sous-traitant, à la place des travailleuses et des tra-

vailleuses déjà à son emploi au service alimentaire. Soucieux du bien-être des résidents, les employés affectés à l'entretien, au service alimentaire et aux soins infirmiers ont informé le Conseil des services essentiels qu'ils dé-



(Photo Alain Chagnon)

brayaient. Le syndicat a également demandé l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail. C'est dans une proportion de 94 pour cent qu'ils ont voté la grève, le 1<sup>er</sup> mars. Ils sont membres de la CSN depuis octobre 1999.

M.C.

## Les travailleurs de Grantech en grève

Sur la route 132 entre Verchères et Contre-cœur, peu fréquentée depuis que l'autoroute 30 relie Sorel à Montréal, les 17 travailleurs de Grantech ont érigé des piquets de grève sur le coup de 2 heures du matin, le 20 mars. Spécialisés dans la fabrication de granules pour le bardeau d'asphalte (qu'on retrouve sur les toitures), les syndiqués mènent une lutte titanesque pour faire respecter l'ancienneté, protéger leurs emplois et obtenir des augmentations de salaire de 15 pour cent pour trois ans.

d'heures travaillées. Conjugée à des mises à pied par département, une telle méthode de calcul pénalise dans les faits des travailleurs plus anciens lorsque vient le temps d'exercer leurs droits.

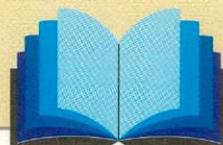
Avant le conflit, les salaires des manœuvres, des mécaniciens et des opérateurs de Grantech variaient de 10,18 \$ à 18,25 \$ l'heure.

**Mentalité de cow-boy**  
Propriété de la famille texane Ensio, Grantech a conservé une certaine mentalité de cow-boy... La compagnie fait appel à 15 agents de sécurité par jour... pour 17 travailleurs, faut-il le rappeler ?

M.C.



(Photo Alain Chagnon)



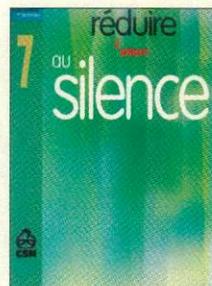
## À vos livres

Un guide toujours utile

## Pour en finir avec le bruit

Beaucoup plus répandu et insidieux qu'on ne le croit, le bruit ne cause pas que la surdité permanente ; il peut aussi entraîner des problèmes de santé physique et mentale qui auront des répercussions jusque sur la vie sociale et familiale.

Ce guide a été conçu pour venir en aide aux syndicats qui se sentent impuissants à changer les conditions de travail. Il contient une mine d'informations de base sur le son et les mesures du son, sur les moyens de faire enquête et les types de solutions, ainsi que sur les droits et les recours.



Disponible à la librairie de la CSN

1601, De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5

documentation@csn.qc.ca

(514) 598-2151

Coût du livre : 6 \$

Frais d'expédition : 3,50 \$

La CSN sur Internet

<http://www.csn.qc.ca>

Le Camp vol d'été Leucan-CSN

**Objectif : 160 000 dollars**

Le président du Conseil d'administration de Leucan, M. Rodrigue Beaugé, a profité de la tenue du récent conseil confédéral pour remettre au président de la CSN, Marc Laviolette, les clés du Camp



(Photo Clément Allard)

l'objectif de la campagne CSN est de 160 000 dollars, alors que l'an passé 140 000 dollars avaient été amassés. L'apport de la CSN au camp d'été est tellement significatif que Leucan a jugé bon

d'ajouter le nom de la CSN à l'appellation du camp estival en opérations depuis 16 ans. La contribution financière de la CSN permet de défrayer la moitié du coût du séjour de chacune des familles qui vient passer une semaine au camp situé à

la colonie de vacances Les Grèves à Contre-cœur. Pas moins de 450 parents et enfants peuvent s'accorder un répit estival grâce au fonctionnement du



camp d'été. C'est par la vente de chandails que les responsables de la campagne annuelle en faveur de Leucan financent les activités du camp. On peut com-

mander la quantité désirée de ces chandails en remplissant le bon de commande apparaissant ci-contre.

Y.S.

**Pour un été inoubliable...**

La CSN s'associe au Camp vol d'été de Leucan pour un cinquième été. En achetant un chandail au coût unitaire de 10 dollars, vous contribuez à ce que des centaines



d'enfants atteints de leucémie ou d'autres formes de cancer, ainsi que leurs parents et amis, vivent un été qu'ils ne seront pas près d'oublier.



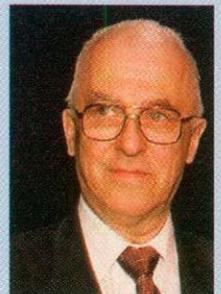
(Photo Alain Chagnon)

**Mérites du français**

Le Secteur des technologies médicales de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN a reçu un Mérite du français au travail pour souligner les démarches entreprises afin d'enrayer la progression de l'anglais dans leur secteur. Joanne Turbide, responsable du secteur, Ginette Beauséjour, technicienne et Francine Lévesque, vice-présidente à la condition féminine à la FSSS-CSN.

R.B.

Robert Auclair a reçu cette année le prix Camille-Laurin remis par l'Office de la langue française. Rappelons qu'il a été conseiller syndical, au cours des années 60, à la Fédération nationale des travailleurs des pâtes et papiers de la CSN. Il a été plus tard nommé juge au Tribunal du travail, en 1979, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1996. Il a contribué beaucoup à l'amélioration de la qualité du français dans les conventions collectives. Il est maintenant président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF).



(Photo Alain Chagnon)

**Équité salariale**

**Les travailleuses veulent des gestes concrets**

Dans la semaine du 8 avril, la CSN, la FSSS et la FP profiteront respectivement de la tenue de la journée des auxiliaires familiales et sociales et de la semaine des physiothérapeutes pour demander au gouvernement de poser des gestes concrets leur permettant d'atteindre l'équité salariale. Avec la

diffusion des affiches portant sur ces deux groupes, la centrale complète sa campagne de visibilité entreprise l'an dernier avec la semaine des employées de bureau. Par cette campagne, la CSN a profité des différentes journées ou semaines thématiques visant diverses catégories d'emploi à pré-



dominance féminine pour mettre de l'avant nos revendications en matière d'équité salariale.

J.R.

LEUCAN  
CSN - Camp Vol d'été l'an 2000

Nom du syndicat : \_\_\_\_\_  
 Numéro du syndicat : \_\_\_\_\_  
 Nom de la personne : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél. travail : \_\_\_\_\_ résidence : \_\_\_\_\_

5 chandails : 58 \$       15 chandails : 162 \$  
 10 chandails : 110 \$     20 chandails : 213 \$  
 25 chandails : 265 \$

**Nombre de chandails**

Les chandails sont vendus par paquet de cinq et sont de taille unique, soit le format extra-large. Les frais postaux sont inclus dans les prix mentionnés.

Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :

**Service de la distribution de la CSN,**  
**1601 av. De Lorimier, Montréal, H2K 4M5**

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL  
**ÇA S'IMPOSE**

### 1. Où est la faute ?

- a) Ils se trompent souvent, faute d'attention.  
 b) Il n'a pas fait de fautes.  
 c) Il écrit sans fautes.  
 d) Nous irons sans fautes à la manifestation du 21 avril.

**Réponse.** a) Faute de, au sens de « par manque de », est invariable. b) Faute, au sens d'erreur, est variable : ne fait pas de fautes, écrit sans fautes. d) Sans faute, au sens de « à coup sûr », est invariable.

### 2. Dans quelle(s) phrase(s) le mot *égal* est-il mal écrit?

- a) Le don de Jean Chrétien pour faire des gaffes est sans égal.  
 b) On ne peut pas vraiment dire cependant que sa prestance soit sans égale.  
 c) Cette activité nous a procuré des plaisirs sans égaux.  
 d) Cette activité nous a procuré des joies sans égaux.  
 e) Ses talents n'ont d'égal que sa modestie.  
 f) Ses aptitudes n'ont d'égaux que sa modestie.  
 g) Ces femmes discutent d'égal à égale.  
 h) Deux fautes plus trois égalent cinq fautes.

**Réponse.** a) égal, b) égale, c) égal, et d) égales. Lorsque *égal* se rapporte à un nom, il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom, sauf quand le nom est masculin pluriel ; dans ce cas, il est invariable. Discrimination, diront certains. Euphonie, répondront d'autres. Des auteurs jugent cette absence d'accord non justifiée. Mais pour le moment, c'est cette règle qui s'applique. e) égal et f) égales : dans l'expression « n'avoir d'égal que », *égal* se rapporte au sujet, sauf encore au masculin pluriel. g) Comme « d'égal à égal » est une locution adverbiale, c'est invariable. h) égale : quand le verbe *égaler* est utilisé dans une phrase qui exprime une opération mathématique, *égale* demeure au singulier.

### 3. Variable ou invariable ?

- a) Nous sommes fins ou fin prêts pour la manifestation.  
 b) La manifestation donnera lieu à des événements hauts ou haut en couleurs.  
 c) Il paraît que les chiens de cette race (lesquels ?) ont les poils drus ou dru.  
 d) Les autocars disponibles coûtent de plus en plus chers ou cher.  
 e) Un manifestant aux cheveux coupés courts ou court.

**Réponse.** a) Fin. b) Hauts, couleur. c) Drus. d) Cher. e) Court.

### 4. Comment appelle-t-on les habitants de :

- a) Trois-Pistoles. b) Saint-Amable. c) Pierrefonds (pour le moment). d) Cap-de-la-Madeleine. e) Îles de la Madeleine.

**Réponse.** a) Pistolois b) Amabliens. c) Pétrifontains. d) Madelinois. e) Madelinots et madeliniennes.

Robert Boucher



Bienvenue

Fondée en 1921, la CSN regroupe maintenant 2600 syndicats représentant 264 000 travailleuses et travailleurs. Entre 1991 et 2001, 40 000 employé-es ont fait leur entrée à la CSN. Cette compilation récente a été réalisée par le Service de syndicalisation de la centrale. Ce calcul tient compte des nombreuses mises à pied dans le secteur privé et des suppressions de postes dans le secteur public. Le taux de syndicalisation au Québec a grimpé quelque peu depuis l'an dernier pour atteindre 39,9 pour cent aujourd'hui, selon Statistique Canada. Il est de 32,2 pour cent dans l'ensemble du Canada. En baisse aux États-Unis, il se situe à 13,5 pour cent, selon le *New York Times*.

#### Un CPE dans l'Estrie

Aucunement disposés à se faire plumer par le nouveau conseil d'administration, les 18 éducatrices et éducateurs du centre de la petite enfance Au cœur des mélanges, dans l'Estrie, ont fondé un syndicat CSN. C'était le 16 février.

#### Une résidence à Lévis

Au service des personnes âgées de la résidence Les Marronniers de Lévis, les 25 employé-es ont décidé de se donner un syndicat CSN, au début du mois de février.

#### Nettoyage Industriel au Sag-Lac

En contact quotidiennement avec les travailleuses et les travailleurs syndiqués des grandes entreprises « du royaume », pour lesquels ils nettoient les vêtements, les 12 employés du Service industriel Saguenay se sont dit que ce serait certainement une bonne idée d'avoir un syndicat CSN. La requête en accréditation syndicale a été déposée le 14 février.

#### Bains Ultra

À Saint-Nicolas, sur la rive-sud de Québec, les 65 travailleurs de Bains Ultra ont adhéré à la CSN dans la dernière semaine du mois de janvier. Ils ont quitté la CSD.

#### Un CPE à Québec

Désireuses de prendre en main l'organisation du travail et de protéger leur emploi, les 14 travailleuses du centre de la petite enfance Le Colombier, à Québec, se sont tournées vers la CSN. C'était en janvier.

#### Une Caisse en Abitibi

Les deux employées de la Caisse populaire de Rollet, en Abitibi-Témiscamingue, ont rallié les rangs du syndicat CSN de la Caisse populaire de Rouyn-Noranda. Leur caisse sera fusionnée

avec celle de Rouyn-Noranda situé à 70 kilomètres.

#### Un CPE à Cap-Rouge

Au nombre de 15, les employées du centre de la petite enfance Mille-Fleurs, à Cap-Rouge, souhaitaient avoir une vie syndicale active. Aussi ont-elles choisi la CSN, en janvier, quittant ainsi le Syndicat des travailleurs unis du Québec.

#### Ils sont des nôtres

Les syndicats CSN des entreprises, des institutions et des organismes suivants ont été accrédités : Bitumar, Transport André Lesage, Caisse populaire Sainte-Agathe-des-Monts, centre de la petite enfance Les Gnomes, centre de la petite enfance Cachalot, Cyzotrim, Général Électrique du Canada, *Le Courrier de Portneuf*, les employés de bureau de Parmalat, l'Arc-en-ciel de Pont-Rouge.

Michel Crête

## La FIIQ examinera ce que la CSN lui offre

Les 600 délégué-es au Conseil de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, qui s'est tenu les 27, 28 et 29 mars, ont décidé très majoritairement d'élargir leur exploration auprès des centrales syndicales et d'examiner ce que la CSN peut leur offrir si elles décidaient de s'y affilier. Rappelons qu'à l'automne dernier, le Conseil de la FIIQ avait restreint ce type d'exploration auprès de la FTQ. Mais depuis, les instances de la CSN ont voté une proposition offrant à la FIIQ et à ses syndicats une affiliation qui préserve ses structures et son identité propre pour qu'elle devienne la dixième fédération de la CSN.

« Décider de s'affilier ou non à une centrale syndicale constitue une décision importante. À partir du moment où la CSN a pu garantir à la FIIQ un rapprochement structurel dans le respect de son entité, nous croyons qu'il devenait plus attractif pour les militantes de la FIIQ d'évaluer toutes les possibilités », explique Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN. **J.R.**

## Réapproprions-nous notre droit de parole

La récente controverse entourant les commandites privées du Sommet des Amériques en échange desquelles les gens d'affaires auront un accès privilégié aux chefs d'État et de gouvernement a le mérite d'illustrer éloquentement le rôle totalement disproportionné que jouent les milieux d'affaires dans les négociations par rapport aux organisations de la société civile. Pour une sixième fois, à Buenos Aires du 5 au 7 avril, le Forum des gens d'affaires se réunit parallèlement aux ministres responsables du commerce des 34 pays des Amériques de l'hypothétique ZLEA.

Pendant ce temps, la société civile, elle, envahit les rues de la capitale argentine réclamant voix au chapitre de l'intégration continentale. Ces groupes remettent sérieusement en question la bonne foi des chefs d'État et de gouvernement quant à l'importance qu'ils accordent réellement à leurs préoccupations. Il y a de quoi : alors que même les élus des différentes démocraties sont contraints de deviner ce que peuvent bien receler les 900 pages de la ZLEA, les gens d'affaires, eux, sont régulièrement consultés sur ce que devrait ou non contenir l'entente.

C'est ainsi que le Forum des gens d'affaires déposait plus de 200 « recommandations » aux ministres du commerce à Belo Horizonte, au Brésil en 1997 en toute impu-

nit et qu'en 1998, à San José, les discussions des ministres du commerce ont porté sur quelque 221 mémoires présentés, entre autres, par des organisations du secteur privé de 17 pays : aucune organisation syndicale, environnementale, de solidarité internationale, de promotion des droits humains ni groupe de femmes ou d'autochtones n'y a été entendue.

### Trop c'est trop

L'affaire des commandites vient ajouter davantage d'huile sur le feu. Non seulement les organisations de la société civile sont-elles baillonnées dans ce processus, mais quelle ne fut pas leur surprise de constater qu'à elles seules, la Banque Scotia et Cisco Systems versent en commandite un montant comparable au budget total dont bénéficie le Sommet des peuples !

On ne peut pourtant pas taxer l'Alliance sociale continentale, organisatrice du Sommet des peuples, d'un manque de légitimité. De la Terre de Baffin à la Terre de feu, les plus importantes organisations de la société civile s'y retrouvent. Elle entretient de surcroît des liens étroits avec certains parlementaires parfois même élus qui réclament eux aussi une mondialisation davantage soucieuse du respect des droits humains les plus fon-

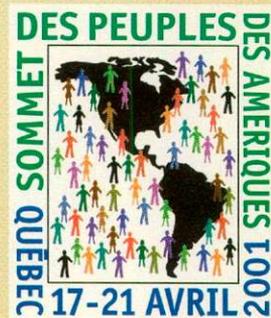
damentaux. Sans compter des alliances idéologiques de très grande importance avec plusieurs autres mouvements sociaux mondiaux dont témoigne le succès du Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil, en janvier dernier.

L'Alliance propose une ambitieuse plateforme, un changement profond des rapports sociaux entre les nations et entre les différentes classes sociales... Elle propose une alternative concrète qui s'avère gagner en crédibilité au fur et à mesure que le néolibéralisme accumule ses échecs.

Cette mondialisation dirigée par des élites qui festoient confortablement derrière leurs fortifications ; le dogmatisme paternaliste qu'elles prônent, diffusent planétairement et imposent contre la volonté des peuples du monde ont assez duré. L'Alliance sociale continentale invite tous les êtres humains à unir leurs voix et leurs forces pacifiquement pour renverser la tendance... et spécialement les Québécoises et les Québécois, le 21 avril, dans la Vieille capitale.

Contactez votre conseil central.

**Jean-Pierre Larche**



### Zapatistes

Le sous-commandant Marcos a enfin obtenu l'accès à la tribune du Congrès mexicain. Ce guérillero y a fait usage de sa meilleure arme : la rhétorique, pour mieux fustiger une mondialisation oublieuse des droits de 10 millions d'Indiens, au Chiapas et dans les autres États.

Une exposition portant sur les « *Imaginaires mexicains* » s'est tenue en 1998 à Québec. On y voyait *Superbarrio* vêtu à la *Batman* - il s'agit d'un champion des causes populaires, d'un pourfendeur de politiciens. Sur Emiliano Zapata, ce rebelle qui mena les paysans au cri de « terre et liberté », on parlait de *culte*. Le lien subliminal, pour le visiteur, pouvait s'établir avec le chef de rebelles contemporains, Marcos, lequel occupe souvent les manchettes depuis sept ans.

L'enjeu véritable du long trajet de la caravane zapatiste débouchant sur la grande place du Zócalo, le 11 mars, était d'obtenir que l'ensemble des élus mexicains inscrivent enfin dans les faits, outre



la compétitivité, un train de mesures assurant la justice distributive. Le président Vicente Fox se dit d'accord en principe; son parti, le PAN, est plutôt hostile face à ce Marcos dont l'astuce est de forcer le dialogue avec des décideurs soucieux de clore la crise surgie en même temps que naissait l'ALÉNA.

### Béliers

Il y a 25 ans s'installait à Buenos Aires une dictature qui professait la doctrine dite de la « sécurité nationale ». Il y eut près de 30 000 disparus durant ces 2818 jours, ou si l'on veut durant cette longue de « nuit obscure » descendue sur l'Argentine. Par la CIA, on sait maintenant que l'ambassadeur Robert Hill et le nonce aposto-

lique Pio Laghi furent mis au courant des préparatifs de ce putsch (*opération Bélier*) et de cette « réorganisation nationale » ourdie dans les casernes. Le régime militaire succédait à un régime de répression qui avait déjà pris forme sous la présidente María Estela Martínez de Perón qui laissait son conseiller José López Réga, surnommé le *Sorcier*, lancer la sinistre Alliance Anticomuniste Argentine ou *Triple A* contre l'*ennemi intérieur*, une faction armée du péronisme : les *Montoneros*.

Partout dans le pays, on a rendu hommage ces jours-ci aux victimes de la dictature. On garde espoir que l'annulation récente de deux lois exonérant les tortionnaires d'hier rende possible un vrai bilan avant de parler de « réconciliation » dans une Argentine aux prises, une fois de plus, avec une grave crise économique qui fait reprendre du service à un ministre autoritaire, Domingo Cavallo, chargé de conjurer la débâcle appréhendée.

**Clément Trudel**

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

# POUR REMETTRE *la mondialisation* LE MONDE À L'ENDROIT



**Manifestation 1<sup>er</sup> mai 2001**

Rassemblement à 18h30

Parc Lafontaine, angle Calixa-Lavallée et Sherbrooke

**Fête au Medley**

À compter de 20h

1170, rue St-Denis



**2001**

Pour connaître les activités du Premier mai dans votre région, informez-vous auprès de votre conseil central.